

JOURNÉE PROFESSIONNELLE

## L'ENVIRONNEMENT ADMINISTRATIF DES ARTS VISUELS

Durant cette journée, nous vous proposons de clarifier les bases du régime des artistes-auteur-rices :

### 1. Les activités des artistes auteur-rices, de quoi parle-t-on ? :

- Détail des branches professionnelles, des activités et des œuvres concernées
- Rappel des principes de protection des œuvres
- Les organismes de gestions collective
- Estimer le montant de la rémunération en contrepartie des exploitations des œuvres

### 2. Le régime de sécurité sociale des artistes

- Les principes du régimes (URSSAF Limousin, sécurité sociale des artistes auteur-rices)
- Le calendrier de paiement des cotisations
- Les seuils, assiettes et plafonds à connaître
- La retraite complémentaire : à quel moment s'en acquitter ?

### 3. La gestion de son entreprise

- Quelle forme juridique ?
- Point de vocabulaire : *recettes, dépenses, revenus, BNC....*
- La TVA des activités artistiques
- Comment déduire ses dépenses : *quels justificatifs conserver, quelles dépenses ?*
- Gérer ses frais de production en E.I.

### Intervenante :

**Mathilde EHRET-ZOGHI** est gérante et fondatrice de Maze. Au sein de Maze, elle intervient auprès de FRAC, centre d'art, collectivités territoriales et associations pour former leurs salarié-e-s à la gestion des rémunérations artistiques. Mathilde Ehret-Zoghi intervient auprès des écoles supérieures d'art, de centres de formation continue, de centres d'art et d'associations, ainsi qu'auprès d'artistes et de structures pour les former, les conseiller et les accompagner.

**4 DECEMBRE 9H-17H**

→ le Lieu-Dit, 10 rue Fontgiève  
63000 Clermont-Ferrand

**TRAVAILLER  
DANS LE CHAMP  
DE LA CRÉATION**

*PROGRAMME D'ATELIERS ET DE  
RENCONTRES PROFESSIONNELLES  
SUR LES CONDITIONS D'ACTIVITÉ  
DES ARTISTES ET TECHNICIEN·NES*

*Le cycle Travailler  
dans le champ de la création,  
composé d'ateliers  
et de rencontres, s'adresse  
aux travailleur·euses de l'art.  
Il vise à les accompagner  
dans leurs démarches  
administratives et juridiques,  
à leur faire connaître leurs  
droits, à favoriser leur accès  
aux différents dispositifs  
de soutien à la création et aux  
réseaux de diffusion de l'art.  
Il propose également des  
rendez-vous, impliquant  
artistes, chercheur·euses,  
militant·es,  
et professionnel·les de l'art  
et de la culture, qui permettent  
d'échanger des enjeux sociaux,  
économiques, politiques  
et écologiques du travail  
artistique et de ses évolutions.*

*Cette journée professionnelle est  
construite en partenariat avec  
l'association Culture en danger 63,  
l'École Supérieure d'Art de Clermont  
Métropole, la Ville de Clermont-Ferrand,  
le Conseil départemental du Puy-de-Dôme  
et grâce au soutien financier européen  
dans le cadre du dispositif CreArt*

✠  
Graphisme  
Marion Arnoux  
Typographies  
Akkurat, Avara et Laborantine

Soutenu par  MINISTÈRE DE LA CULTURE  PUY-DE-DÔME MON DÉPARTEMENT  CreArt  Co-funded by the European Union

clermont  
auvergne  
métropole

CLERMONT  
FERRAND



ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
D'ART  
DE CLERMONT  
MÉTROPOLÉ

